

Demandeur : BRETI SUN ISDND

Adresse : 1, avenue de Tizé, CS 43603
35236 Thorigné-Fouillard

Téléphone : 02 99 23 15 55

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PROJET DE CENTRALE SOLAIRE AU SOL DE CORNILLÉ

Localisation : **Commune de Cornillé**
Lieu-dit « Le bois de Cornillé »
35 500 CORNILLÉ

Architecte :



atelier
des
3 estuaires

g é r a l d
L O O S
c é l i n e
N I V E T
architectes

www. a3e-architecte.com
tél. : 02 96 91 37 31
fax. : 02 96 91 53 61
loosarchi@wanadoo.fr

2, Coat Guigour - LANGOAT
22450 LA ROCHE - DERRIEN
ORDRE DES ARCHITECTES - N° Ina 90 1096-010025 - SARI capital 6000€ - SIRET: 481 950 335 00027 APE 742 A

Renseignements généraux

Le demandeur :

La réalisation et l'exploitation de la centrale photovoltaïque de Cornillé seront assurées par la société **Breti Sun ISDND**. Breti Sun ISDND assurera la Maîtrise d'Ouvrage du projet. A ce titre, Breti Sun ISDND est le demandeur du Permis de Construire. Les renseignements administratifs concernant le pétitionnaire sont donnés ci-dessous.

Nom de la société :	BRETI SUN ISDND
Représentant légal :	Energ'IV
Signataire de la demande – Qualité :	Mr David CLAUSSE – Président
Raison sociale :	Société par actions simplifiée
Numéro SIRET :	883 983 28000016
Adresse :	1, avenue de Tizé 35 236 Thorigné-Fouillard

Adresse du projet
Lieu-dit « Le bois de Cornillé »
35 500 CORNILLÉ

TABLE DES MATIERES

1. Renseignements généraux
2. Formulaire de demande de permis de construire
3. Pièce PC1 : Plan de Situation
4. Pièces PC2 : Plan de masse
 - PC2-1 : Plan de masse état initial
 - PC2-2 : Plan de masse état projeté
 - PC2-3 : Plan de masse état projeté avec orthophoto
5. Pièces PC3 : Plan de coupe
6. Pièce PC4 : Notice descriptive du projet
7. Pièces PC5 : Plans de façades et des toitures
 - PC 5-1 Plans des façades et des toitures – tables de panneaux solaires
 - PC5-2 : Plans des façades et des toitures – postes électriques
 - PC5-3 : Plans des façades - clôtures
8. Pièces PC6 : Insertion du projet dans l'environnement
 - PC6-1 : Insertion du projet dans l'environnement - localisation des prises de vues
 - PC6-2 : Insertion du projet dans l'environnement - Vues A et B
9. Pièce PC7 : Photographie environnement proche
 - PC7-1 : Photographies environnement proche – Localisation des prises de vues
 - PC7-2 : Photographies environnement proche – Vues A' et R
10. Pièce PC8 : Photographie environnement lointain
 - PC8-1 : Photographies environnement lointain – Localisation des prises de vues
 - PC8-2 : Photographies environnement lointain – Vues O et N
11. Pièce PC11 : Etude d'impact sur l'environnement